Les cessions et modes de remploi des dommages de guerre

Le rapport de M. René Lefebvre, député du Nord

Paris, 29 juin. — M. René Lefebvre, député du Nord, vient de terminer son rapport sur le projet de loi voté par le Sénat concernant les cessions et modes de remploi des dommages de guerre.

Ce rapport adopte l'article 2 du projet du Sénat concernant les modes de remploi. Mais, en ce qui concerne les cessions, il conclut à un certain nombre de modifications tant au fonds qu'à la forme du texte sénatorial.

Il admet lui aussi le principe de la limitation des droits de cessionnaires, mais il distingue ces droits suivant deux catégories de dommages: les dommages concernant les maisons d'habitation qui ne pourront être cédés que moyennant obligation de remploi dans la commune ou les communes limitrophes; des dommages industriels, agricoles et commerciaux dont les cessionnaires conserveront la latitude du remploi dans les 50 kilomètres, à la condition, toutefois, que le remploi ainsi effectué soit conforme au caractère du dommage excédé. On pourra donc continuer dans le rayon de 50 kilomètres des cessions comme des fusions de dommages industriels, commerciaux ou agricoles à la condition que le remploi conserve respectivement une affectation industrielle, commerciale ou agricole.

D'autre part, le rapport prévoit un certain nombre de dérogations aux nouvelles obligations imposées: il dispense de l'autorisation du tribunal civil les cessions de dommages effectuées par voie de mise en adjudication publique comme accessoires d'une vente immobilière, sans déroger, toutefois, aux limitations des remplois, telles qu'elles résultent du système que nous venons d'exposer.

Au contraire, le projet dispense entièrement des restrictions prévues ci-dessus, quant au mode et au rayon du remploi, les cessions faites à titre gratuit ou résultant de partages, de licitations ou de ventes par autorité de justice. Le même avantage est accordé aux sociétés de crédit immobilier, d'habitations à bon marché, aux coopératives ayant assumé les charges de la reconstitution de l'immeuble ainsi qu'aux établissements hospitaliers, publics, ou reconnus d'utilité publique et aux œuvres de bienfaisance agréées.

Le projet autorise même les communes à racheter les dommages dans les mêmes conditions, dans le but de réaliser leur plan d'alignement ou d'effectuer les travaux d'utilité communale.

Enfin, le projet supprime les formalités d'insertion au « Journal Officiel » résultant de la loi du 30 avril 1921; par contre, il maintient le droit d'appel du ministère public et des parties, dans la quinzaine de décision.

LE RÉGIME FISCAL DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Le rapporteur à la Chambre propose l'adoption du texte voté au Sénat

Paris, 29 juin. — M. de Lasteyrie, député, vient de déposer son rapport sur le projet de loi relatif au régime fiscal des régions libérées, devenu selon le titre nouveau adopté par le Sénat, projet relatif à l'établissement d'un régime transitoire pour la perception des impôts dans les régions libérées.

Ce rapport, présenté au nom de la Commission des Finances, conclut à l'adoption du texte voté par la Haute-Assemblée sans modification.

Petites Nouvelles

— M. Wladislaw Raczkiewicz est nommé ministre de l'Intérieur de Pologne, en remplacement de M. Skulski, démissionnaire.

— La Constitution du Royaume des Serbes-Croates-Slovènes a été votée, à l'Assemblée constituante, par 223 voix contre 35. Le vote a donné lieu à des manifestations enthousiastes à Belgrade.

— Un vol de 40.000 francs a été commis au bureau central des Postes d'Avignon. Une arrestation a été opérée.

— Un violent orage s'est abattu, dans la nuit de mardi à mercredi, sur la région lorientaise. Plusieurs accidents se sont produits par la force du vent; une maison s'est écroulée aux environs de Plouhenec.

— De Remiremont: Près de la Schlucht, dans la forêt, se cachent quatre jeunes gens dont on ne possède qu'un signalement approximatif et qui ont déjà dévalisé plusieurs personnes sous menace de mort.

— D'Italie, on annonce que le volcan Stromboli, l'une des bouches d'éruption de l'Etna, est subitement entré en activité.

— Des pourparlers seraient engagés entre le gouvernement italien et le Vatican, pour la reprise des relations diplomatiques, interrompues depuis plus de 50 ans.

— Dans un discours au déjeuner mensuel de l'Union du Commerce et de l'Industrie, pour la défense sociale, M. François-Marsal, ancien ministre des finances, a préconisé, comme remèdes à la situation financière, de cesser de faire de l'Etat un organisme commercial et industriel, et l'établissement des dépenses au prorata des ressources.

LES GRÈVES

A WATTRELOS

A la « Manufacture des cuirs lissés du Nord »

Cinquante-deux ouvriers de la « Manufacture des Cuirs Lissés du Nord », au Sartel, se sont mis en grève.

Voici ce qui nous a été déclaré: « Une question de réduction de 0 fr. 15 à l'heure étant pendante, le directeur n'a plus fait mettre de cuirs à l'eau; les ouvriers en ont conclu qu'on voulait finir le travail en route pour les faire chômer ensuite et se sont mis en grève ».

L'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LE 14 JUILLET. — M. le Préfet du Nord fait savoir qu'à l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts sans limitation pendant les nuits du 13 au 14 et du 14 au 15 juillet.

LA MEDAILLE MILITAIRE A THEODORE BOTREL

La Commission Fayolle vient de décerner la Médaille Militaire au poète breton Théodore Botrel, engagé volontaire au 41e d'infanterie, qui — ainsi qu'en témoignent ses trois belles citations — a donné pendant toute la durée de la guerre, sur tous les fronts de France, de Belgique, d'Italie et d'Orient « des preuves éclatantes de son inlassable dévouement et de son mépris absolu du danger ».

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 30 JUIN:

Aujourd'hui, saint Martial; demain, saint Thibaut.

181e jour de l'année.

Soleil: Lever, 3 h. 52; coucher, 19 h. 56.

Lune: Dernier quartier, le 28. Nouvelle, le 5 juillet.

Caisse d'épargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Bains-douches, rue des Longues-Haies: Ouvert de 8 à 12 h. et de 16 à 19 h.

A 20 heures: « Les Pétards », au Casino.

Les funérailles de 16 Roubaisiens morts pour la France

C'est aujourd'hui, à 2 h. 30, qu'auront lieu sous les auspices du « Souvenir Français », les funérailles solennelles des seize militaires ramenés des cimetières du front, pour dormir leur dernier sommeil au milieu de leurs concitoyens.

Langenhack Charles, soldat, 233e d'inf., méd. milit., croix de guerre, membre de la Fanfare Delattre et de la Mutuelle Nadaud, rue Leverrier, cité Bernard, 15;

Pollet Alphonse, caporal, 201e d'inf., méd. mil., cr. de guerre, place du Trichon, cour Bocquet, 4;

Fourez Achille, soldat 8e génie, ancien membre du « Choral Nadaud » et de la « Chorale Jeanne d'Arc », rue du Caire, 30, cité Saint-Henri, 20;

Wattel Raymond, évadé des pays envahis, soldat 18e chass. à pied, cr. de guerre, 23, rue de Saint-Quentin;

Hennebelle Gaston, soldat 9e zouaves, méd. mil., cr. de guerre, rue du Chemin-de-Fer, 80 bis;

Verlieren Albert, soldat 132e d'inf., méd. mil., cr. de guerre, rue Courbet, 5;

Desmettre César, soldat 33e d'inf., rue Turgot, 29;

Lamarque Charles, soldat 9e bat. chass. à pied, rue Ma-Campagne, 90;

Goemaere Albert, soldat 26e d'inf., rue du Nouveau-Monde, 97;

Foveau Paul, soldat 5e d'art., méd. mil., cr. de guerre, rue Nabuchodonosor, 37;

Brulois Achille, soldat 27e d'inf., méd. mil., cr. de guerre, rue Labruyère, 50;

Vercammen Isidore, soldat 248e d'inf., méd. mil., cr. de guerre, rue du Pile, cour Hespel, 8;

Kerkhove Paul, soldat 20e train des équipages, rue du Coq-Français, 31;

Vanrenterghem Richard, caporal, 127e d'inf., cr. de guerre, rue du Grand-Chemin, cour Dewailly, 1 bis;

Bettremieux Henri, soldat 168e d'infanterie, méd. mil., cr. de guerre, rue de la Balance, 90;

Descamps Louis, soldat 5e chass. à cheval, rue Bell, 33.

Les familles sont priées de se trouver au Dépositoire à 2 heures.

Afin de faciliter le placement des seize familles à l'église Notre-Dame, la nef centrale sera exclusivement réservée aux proches parents; les amis sont priés de se placer dans les nefs latérales.

Les sociétés suivantes convoquent leurs membres:

— Le « Choral Nadaud », pour les funérailles de M. Achille Fourez, ancien membre de la société. Réunion à l'angle de la rue de Blanchemaille, à 2 h. 15.

— La « Mutuelle Nadaud », pour les funérailles de M. Charles Langenhack, membre de la société. Réunion à 2 h. 15, rue Isabeau.

— La Chorale « Jeanne d'Arc », pour les funérailles de M. Achille Fourez, membre de la chorale. Rassemblement à 14 h. 15, à l'angle des rues Isabeau et Blanchemaille.

Les funérailles de M. Kléber Landouzy

victime de la catastrophe de Beaucourt-Hamel

Mercredi à 3 heures, en l'église du Saint-Rédempteur, ont eu lieu les funérailles de M. Kléber Landouzy, victime de la catastrophe de chemin de fer de Beaucourt-Hamel.

La levée du corps a été faite au domicile du défunt, rue Monge, cour Delplanque, 10, par M. l'abbé Agache, curé de la paroisse.

Devant le corbillard étaient portées de magnifiques plaques en marbre et couronnes, offertes par les patrons et ouvriers de l'établissement Motte et Porisse, où M. Kléber Landouzy était occupé comme rattacheur; la Compagnie du Chemin de fer du Nord, les voisins et la famille.

Le deuil était conduit par le père et le jeune fils de M. Kléber Landouzy, des membres de la famille, que suivait une très nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait une délégation du personnel du Chemin de fer du Nord, ainsi que la plupart des camarades de travail de la malheureuse victime.

Après le salut, qui a été chanté par M. le Curé, le convoi s'est reformé et s'est dirigé vers le cimetière.

L'ANNIVERSAIRE DE L'OFFENSIVE DE 1918

Une belle séance de cinéma à l'Hippodrome. — Une primeur pour les Roubaisiens: le Roi Albert et le Président Millerand à Lille.

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est dimanche, 3 juillet, en matinée et en soirée, que la *Fraternelle des Combattants Roubaisiens*, fidèle à son programme, qui comporte la célébration des anniversaires glorieux, fêtera l'offensive de la Victoire.

A 15 h. et à 18 h., auront lieu, à l'Hippodrome-Théâtre, deux grandes séances cinématographiques, avec films choisis de la maison Gaumont. Les spectateurs verront défiler sur l'écran: *Le Colonel Chabert*, drame; *Dentistes et Cambrioleurs*, comique, *Père dénaturé*, comique; *La 43e Fête Fédérale de Lille*, documentaire. Ce film est la représentation de la visite de Sa Majesté le Roi Albert et de M. le Président Millerand à Lille, le mois dernier; les Roubaisiens en auront la primeur.

La Fraternelle s'est assuré le concours de plusieurs artistes roubaisiens: M. Charles Scheppens, l'excellent ténor-solo du *Choral Nadaud*, dont l'éloge n'est plus à faire, nous donnera, de sa voix chaude et vibrante: *Hérodiade* (air de Jacob), Massenet; *Paillasse*, de Léoncavallo; *Le Roi d'Ys* (aubade) Lalo; *Chanteclair*, de Durand.

Mme Albert Boucau, soprano très appréciée au concert de l'an dernier, détaillera de sa belle voix: *La Reine de Saba*, de Gounod; *Rêve de Pierrette*, de Bouvier; *Werther* (Air des lettres), Massenet; *Soupir*, de Bemberg.

Mme Dewispelaere a bien voulu accepter d'accompagner ces deux artistes au piano. Un orchestre choisi se fera entendre pendant l'exhibition des films.

Le prix des places est fixé à 2 francs pour toutes les places, tous droits compris. Les adhérents paieront demi-place, soit 1 franc, sur présentation de la carte d'adhérent (Ne pas confondre avec les cartes de pharmacie). Des tickets seront délivrés à partir d'aujourd'hui, 43, rue de la Gare.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours, aux Halles. Vente libre de: Beurre 11 fr. 50 le kilo; Fromage Hollande, 9.00 le kilo; Margarine, 5.50 le kilo; Conserves Cassoulet, 1.60 la boîte; Denrées diverses de tous prix.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE ET BLANC 1.90 et 2.00 le litre

POMMES DE TERRE NOUVELLES (Longues) 0.75 le kilo, 3 kilos par personne

DISTRIBUTION DES SECOURS EN NATURE AUX CHOMEURS aura lieu, rue Pellart, 99:

Jeudi 30, les personnes dont les cartes sont barrées doivent se présenter, savoir:

8 h., 1 à 1.000; 9 h., 1.001 à 2.000; 10 h., 2.001 à 3.000; 11 h., 3.001 à 3.050; cartes non barrées: 2 h., 1 à 200; 3 h., 201 à 400; 4 h., 401 à 580; 5 h., 581 à 750.

Vendredi 1er juillet: 8 h., 751 à 990; 9 h., 991 à 1.090; 10 h., 1.091 à 1.270; 11 h., 1.271 à 1.470; 2 h., 1.471 à 1.650; 3 h., 1.651 à 1.870; 4 h., 1.871 à 2.060; 5 h., 1.871 à 2.060; 6 h., 2.061 à 2.250.

ALLOCATION AUX PUPILLES DE LA NATION. — Le Maire nous communique ce qui suit:

M. le percepteur du canton de Roubaix-Ouest, rue des Champs, 49, paiera aux Pupilles de la Nation, les subventions qui leur sont accordées, dans l'ordre suivant:

Lundi 4, de 9 à 11 h., 1 à 180; mardi 5, de 9 à 11 h., 181 à la fin.

M. le percepteur du canton de Roubaix-Est, rue du Moulin, 180, paiera dans l'ordre suivant:

Lundi 4, de 9 à 11 h., 1 à 250; mardi 5, de 9 à 11 h., 251 à la fin.

Un enfant de dix ans se noie accidentellement dans le canal

Mercredi, vers 19 h. 30, le jeune Léon Ergo, 10 ans, demeurant rue Lacroix, 208, jouait près du pont Ampère, avec des camarades, quand par suite de circonstances inconnues, il tomba dans l'écluse.

Aux cris poussés par les témoins de l'accident, de courageuses personnes, MM. R. Rivière, 17 ans, rue du Fort, 22, R. Frayon, 15 ans, rue du Fort, 46, Jean Demesmacker, rue Fourcroy, cour Watteau, 6, et Henri Degraeve, employé aux tramways, 61, boulevard de Strasbourg, se portèrent au secours du malheureux, en plongeant dans l'écluse.

Après un quart d'heure de tentatives vaines, MM. Degraeve et Demesmacker parvinrent à le retirer du « puits » où il était tombé et le transportèrent à la maison de l'éclusier.

On rechercha de suite un médecin et, peu d'instants après, M. le docteur Laudes, puis M. le docteur Jacquemont, arrivaient. Les soins prodigués à la victime furent inutiles, et, après une heure d'efforts, les docteurs se retirèrent; la mort avait déjà fait son œuvre.

Entre temps, M. Doyen, commissaire de police du 4e arrondissement, arrivait pour ouvrir une enquête sur l'accident.

Le corps de l'enfant fut ensuite transporté au domicile de ses parents.

Ce pénible événement a jeté l'émoi dans le paisible quartier du Sacré-Cœur.

HALLE FLIPO. Café recommandé 8 fr. le kilo. Beurre extra fin 11.50. Vin 1.25; blanc 2 fr. Fromage Hollande 7 et 8. Chester 8 à 10. Gruyère 10 fr. Jambons 8. Pain d'épices pur miel 4 fr.

LA SOCIETE DE GYMNASTIQUE « L'ESPERANCE » AU CONCOURS DE TOURCOING. — Ne voulant pas faire mentir la renommée qu'elle s'était acquise jadis, la société de gymnastique l'« Espérance » (paroisse du Sacré-Cœur), a remporté de très beaux succès au concours de Tourcoing, dimanche dernier.

Les pupilles ont obtenu un 1er prix d'excellence. Aux pyramides, ils se classèrent premiers avec félicitations, ce qui leur valut le 3e prix du classement général en pyramides. Enfin, cette société a obtenu pour le travail en sections, le 1er prix.

BALTUS, Chapelier-Spécialiste, 7, r. de la Gare.

CE N'EST PAS A BORDEAUX, à FRONTIGNAN ou à REIMS que vous devez vous adresser pour obtenir des primes gratuitement, mais simplement aux « **CAVES DU NORD** », 68, rue de l'Epeule, 68, Roubaix (succursale de la Mme Ducoulombier-Simons) qui, à l'occasion des fêtes du quartier de l'Epeule, donnera les primes suivantes, les 2 et 3 Juillet seulement. 1° Pour tout achat de 5 à 10 fr. une ½ bouteille de « Frontillac »; 2° Pour tout achat de 10 à 15 fr., une bouteille de « Frontillac »; 3° Pour tout achat de 15 à 20 fr. une ½ bouteille de « Muscat »; 4° Pour tout achat plus important une bouteille de Champagne. — Cette maison dont la réputation n'est plus à faire, ne vend que des vins, spiritueux et Champagnes de 1er choix et à des prix introuvables ailleurs. — Demandez son tarif et adressez-vous 68, rue de l'Epeule. Les primes sont données les 2 et 3 juillet seulement. 78028d

BEURRE FIN Normandie 10 fr. 50; Charentais centrifuge 11 f. 50; extra fin de table 12 f. 50. Arrivages frais tous les jours Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte. 77990d

POUR ENTRAVE A LA LIBERTE DES ENCHERES. — M. Desmettre, commissaire-chef de la sûreté, ayant appris qu'au cours des ventes de métaux et de vieux matériaux qui eurent lieu, mardi, dans les bâtiments municipaux, rue Meyerbeer et rue de l'Hospice, un négociant cherchait à grouper les acheteurs dans le but de limiter le taux des enchères, en fixant un prix maximum, un procès-verbal lui a été infligé.

Bientôt Concours du SUPER BOCK. 77956d

VIDANGES VANCOILLIE à Mouvaux. 48080

C'EST DEFENDU. — Pour avoir laissé danser dans son estaminet sans autorisation, M. Alphonse Bouffellière, rue des Longues-Haies, 347, a été l'objet d'une contravention.

Le délinquant étant en récidive, l'autorisation de jouer de la musique, qui date du 13 juillet 1920, lui a été retirée à titre définitif.

LESSIVE Jeanne d'Arc, qualité, parfum. 77478

LES SUITES D'UN ACCIDENT DE ROULAGE. — Le charretier Ernest Colé, 46 ans, qui habite rue Darbo, cour Beny, 15, admis à l'hôpital de la Fraternité, à la suite de l'accident dont il a été victime, mardi matin, rue du Moulin, a subi, dans la journée de mercredi, l'amputation de la jambe droite, par M. le docteur Butruille.

CH.-DENTISTE. Genevrière, 3, r. Collège. Pose de dents. Consultations de 9 à 6 h. 556

ECOLE DE NATATION. — Température de l'eau: Journée du 21: matin, 16°, midi, 18°, soir 17°.

CROIX

ACTE DE PROBITE. — M. Arthur Mesplomb a trouvé un portefeuille, qu'il s'est empressé de remettre à son propriétaire, M. Botel, rue Kléber, 119.

BANQUE GENERALE DU NORD (Ancienne Banque VERLEY, DECROIX)

Nous apprenons que cet établissement ouvrira à Croix, 7, rue de Lille, le 1er juillet, une agence rattachée à la succursale de Roubaix. 77855

WATTRELOS

BLESSE PAR LA CHUTE D'UNE ENSOUPLE. — Au tissage de M. D'Halluin-Lepers, un monteur de chaînes, M. Henri Rys, 61 ans, a été blessé grièvement au pied droit par la chute d'une ensouple.

LES MOINEAUX PILLARDS. — Un cultivateur, M. J.-B. Walmecq, demeurant hameau de Beaulieu est autorisé à détruire, à l'aide d'un fusil, les moineaux sur ses terres et celles qu'il cultive.

UN EBOULEMENT. — Par suite d'un éboulement de terre, à la briqueterie de M. Dalecourt, un jeune ouvrier, Gérard Lievini, 17 ans, est tombé sur un wagonnet et s'est fait des contusions avec plaies contuses au coude droit.

UN POULAILLER DEVALISE. — M. Charles Verpraet, demeurant rue du Tilleul, 13, a déposé une plainte au commissariat contre un malfaiteur, qui s'est introduit, la nuit dernière, dans son poulailler et y a dérobé quatre poules et un coq. La police enquête.

LANNOY

UNION DES MUTILES-REFORMES de Lys, Lannoy et Toufflers. — Les membres sont invités à assister à la cérémonie religieuse qui aura lieu samedi 2 juillet, selon le rite de la Religion Réformée, à la mémoire du sergent Jean Wattelle, mort à Bar-le-Duc, et du soldat Emile Wattelle, du 9e R. de chasseurs à pied, disparu au combat de la Harazée. Assemblée au dépositoire de l'Hospice, à 14 h. 30.

SAILLY

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira samedi 2 juillet, pour arrêter le programme de la fête du 14 juillet.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 30 JUIN:

Marché: de 8 h. à midi.

Caisse d'épargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins: de 14 h. 30 à 16 h.

Concert public: A 20 h., hall de la Bourse de Commerce: La « Muse des Travailleurs ».

Le nouveau Jardin botanique

La réception des travaux. — La visite du public. — Un projet de création d'école d'arboriculture fruitière.

La Commission municipale des jardins a procédé, mercredi soir, à la réception définitive des travaux du jardin botanique qui sera ouvert, dimanche prochain, à la population.

Le nouveau jardin est la réalisation d'un vœu de M. Emile Leplat, qui avait légué sa propriété à la ville de Tourcoing en 1917, à la condition de la transformer ainsi qu'elle vient de l'être.

La municipalité, afin de doter notre agglomération ouvrière d'un jardin assez vaste, fit encore l'acquisition, en 1919, de trois parcelles de terrain contiguës appartenant à divers propriétaires.

Puis, dès le début de 1920, les travaux furent entrepris et habilement menés sous la direction technique de M. G. Delplace, jardinier-chef, ancien élève de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles, appelé spécialement par l'Administration municipale à la direction du jardin botanique.

Il a fallu d'abord restaurer cette propriété complètement dévastée par l'occupation ennemie.

Les nouveaux terrains acquis présentant une dépression assez accentuée, soit 2 m. 50 environ en contre-bas des rues avoisinantes, durent être remblayés au moyen de matériaux divers.

Une nouvelle entrée du jardin fut aussi aménagée à l'angle des rues de Guisnes et du Collecteur. Quant à l'entrée déjà existante, rue du Moulin-Fagot, elle a été aménagée à la française avec une décoration estivale qui lui donne un cachet très agréable.

Aujourd'hui, les travaux sont entièrement terminés. Aux abords de la nouvelle entrée, rue du Collecteur, on peut admirer une partie à l'anglaise fort coquettement parée de corbeilles et de fleurs variées, sélectionnées avec soin parmi les plus intéressantes. Une collection d'arbustes d'ornement, déjà très complète, contribue également à la décoration de ce coin du jardin.

Plus loin, le regard est émerveillé par la profusion des fleurs qui sont rassemblées.

Un bassin central avec jet d'eau, paré de quelques beaux nymphéas, complète très heureusement cet ensemble déjà merveilleux.

Les fleurs sont, dans cette partie, disposées en plates-bandes régulières à la française et chaque plante sera d'ici peu pourvue d'une étiquette bien apparente indiquant la famille botanique, les noms français et botanique exacts et l'utilisation de la plante, dans un but de vulgarisation.

Dans un avenir également très prochain, l'immeuble situé dans le nouveau jardin sera aménagé en musée de sciences agricoles et botaniques. Une salle de conférences spacieuse et bien éclairée complètera l'ensemble de cette intéressante création. Des cours y seront donnés, dans des conditions qui seront fixées ultérieurement, par différents professeurs, avec la constante et très désintéressée collaboration technique de MM. Goumy, professeur d'horticulture, adjoint au directeur départemental des Services agricoles, et Delplace, directeur du jardin botanique.

Quelques bancs seront disposés dans les parties ombragées du jardin, où les familles pourront venir jouir de la verdure et des fleurs.

On ne peut que louer M. Dron, ancien maire, l'initiateur du projet aujourd'hui réalisé et l'Administration municipale des efforts accomplis malgré la crise actuelle pour mener à bien la création du jardin botanique.

Nous devons associer à ces éloges MM. Leduc, maire; Deltombe, adjoint, spécialement chargé des jardins, et MM. Vandamme et Delombaerde, horticulteurs, conseillers municipaux; Buche, directeur départemental des Services agricoles du Nord, dont les conseils techniques ont été très précieux en la circonstance.

Il faut souhaiter que la ville de Tourcoing prenne les dispositions nécessaires pour faire respecter cette création, unique en son genre dans la région, qui sera, nous n'en doutons pas, fort goûtée de la population.

Nous croyons savoir que par la suite, et au fur et à mesure des disponibilités budgétaires, la ville a l'intention de compléter cette œuvre de vulgarisation par la création d'une école d'arboriculture fruitière. Puisse ce nouveau projet recevoir une réalisation prochaine.

La cérémonie d'inauguration a eu lieu mercredi

L'Administration municipale, représentée par M. le docteur Leduc, maire; Brassard, Moulin, Deltombe, Lambrecht, adjoints; Tarel Delombaerde, Courtois, Desmettre, Carlssimo, Caillian, Wante, Leman, Renard et Scaibert, conseillers municipaux, a visité mercredi soir à 18 h. 30 le nouveau jardin botanique dont l'ouverture a été fixée au dimanche 3 juillet prochain.

Le jardin, complètement achevé et actuellement en plein effet, a été présenté par M. Delplace, jardinier-chef, chargé de la création. Etait également présent, M. Joly, jardinier-chef de la ville de Tourcoing.

M. Delplace a présenté successivement aux membres de l'Administration municipale les différentes parties du jardin qui ont été très admirées.

A l'issue de la visite, un vin d'honneur a été servi dans une des salles du château qui doit être prochainement organisée en musée. M. Deltombe, adjoint au nom de l'Administration, a exprimé les félicitations au jardinier-chef qui a mené à bien cette organisation, malgré d'assez sérieuses difficultés. Il a remercié les membres de l'Administration de lui avoir accordé en toutes circonstances, leur concours pour la réalisation de cette œuvre.

A son tour, M. Delplace a remercié M. Deltombe de son appréciation élogieuse à son égard et en faisant valoir l'aide précieuse que lui a apportée M. Delombaerde, horticulteur, conseiller municipal, par ses conseils éclairés basés sur une longue pratique horticole. Il a exprimé sa reconnaissance à l'Administration municipale tout entière qui n'a jamais refusé les crédits nécessaires à la bonne marche du travail.

M. Leduc, maire, a joint ses félicitations à celles de M. Deltombe et a exprimé sa satisfaction de voir cette œuvre intéressante en bonne voie. M. le Maire a demandé quelques explications complémentaires sur l'organisation projetée du musée botanique et des conférences de vulgarisation.

La réunion a pris fin à 7 h. 30.

NOS MORTS GLORIEUX

Obsèques de Tourquennois ramenés du front

Les funérailles des soldats Emile Beaucarne, du 84e R. I., Lucien Bourgois, du 338e R. I., Henri Pollet, du 401e R. I., du caporal André Delmasure, du 10e R. I., et du sergent Léon Labit, du 8e R. I., ont été célébrées mercredi, à 15 heures, en l'église Saint-Christophe, au milieu d'une nombreuse assistance. L'assemblée des familles a eu lieu au Dépositoire des Hospices, rue de Tournai.

Dans le convoi on remarquait une délégation de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire avec une couronne.

A l'église, M. l'abbé Lefebvre, vicaire de la paroisse, a rendu hommage à l'héroïsme des chers disparus.

Après la cérémonie religieuse, les corps ont été dirigés vers le cimetière du Pont-de-Neuville, à l'exception de celui du caporal Delmasure, qui a été inhumé au cimetière du Blanc-Seau, où habite sa famille.

— Le matin, à neuf heures et demie avaient lieu à la même église, les funérailles du soldat Emile Parent, du 8e génie, dont le corps avait été ramené la veille.

Dans l'assistance se trouvaient également des délégations des Vétérans de 1870-71 et de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire.

Au cours de la cérémonie, Mgr Leclercq, doyen de Saint-Christophe a, dans une émouvante allocution, démontré toute la beauté du sacrifice accompli par les héroïques soldats, donnant ainsi un témoignage de sympathie et d'admiration aux familles en deuil.

— Les funérailles du maréchal-des-logis J.-B. Quivy, du 3e hussards, décoré de la Croix de guerre, mort pour la France à Châlons, le 20 mars 1918, ont été célébrées mercredi matin, à 10 heures, à l'église Notre-Dame. Une foule nombreuse y assistait. Il y avait une délégation de l'Ecole de Tir et d'Instruction militaire avec un officier. La chorale paroissiale s'est fait entendre pendant la cérémonie.

— A la même paroisse avait eu lieu, à neuf heures, au milieu d'une assistance très nombreuse, les funérailles du soldat Gustave Picavet, du 102e R. I., croix de guerre, tombé à Sézanne (Marne), le 18 juillet 1918.

La cérémonie terminée, le cortège funèbre a pris la direction du cimetière du Pont-de-Neuville où a eu lieu l'inhumation.

La fête sportive du 3 juillet au profit des Mutilés de Tourcoing

La fête de sports athlétiques et de diffusion sportive que le Sporting-Club organise sur son terrain, au profit des Mutilés de Tourcoing, dimanche prochain, promet d'avoir un très grand succès auprès du public.

Les principales sociétés sportives ont répondu avec élan à la demande du club organisateur: Les 100 mètres plat ont réuni 26 engagements, dont ceux de: Vanluydt, champion des 100 mètres plat dans les championnats du Nord courus dimanche dernier à Roubaix, Traillé, Vandenbulcke, Geo Maillet, André Catteau.

Les 400 mètres haies ont réuni 10 engagements, dont ceux de Meillassoux, champion du Nord, et Huvelle, second du championnat, ainsi que celui de Lejeune, champion du Nord des 1.500 mètres plat.

Lemaître, champion du Nord de saut à la perche, prendra part à cette épreuve du programme.

Dans le relai olympique 1.500 mètres, cinq équipes seront aux prises. Nous y relevons les noms de Vanluydt, Hanot, Franchomme, Diérickx, Trojean et celui d'André Catteau, champion du Nord des 400 mètres, qui fera le relai de 400 mètres, avec, comme co-équipier, pour le relai de 800 mètres, Secq, classé troisième au championnat de dimanche dernier.

On pourra donc assister à une sorte de revanche des championnats du Nord.

Cinq équipes de quatre coureurs minimes, en-dessous de 16 ans, partiront dans la course de 400 mètres relais, et ce ne sera pas un des côtés les moins intéressants de la réunion, de voir aux prises ces athlètes en herbe.

Indépendamment des assauts d'escrime par M. Gillard, maître d'armes à Tourcoing, et par ses élèves, il y aura d'autres assauts pour lesquels MM. Dubar, maître d'armes à Roubaix, et Mass, maître d'armes du 43e d'infanterie, ont bien voulu apporter leur concours en l'honneur des mutilés.

La réunion commencera à trois heures précises par le défilé des athlètes, précédés de la Fanfare Cycliste.

Des billets peuvent être pris à l'avance à la Fédération des Combattants, 43, rue du Haze, à Tourcoing. Les billets d'entrée donneront accès sur le terrain du Sporting toute la journée.

UNE NOTE DU COMITE ORGANISATEUR DU XIVe CONCOURS REGIONAL DE GYMNASTIQUE DE L'UNION DE FLANDRE. — Sous ce titre « Mise au point », le Comité organisateur du XIVe Concours régional de gymnastique de l'Union de Flandre nous adresse la communication suivante, à la suite de celle de la Commission de l'Harmonie municipale:

Le Comité organisateur du XIVe Concours s'est étonné du communiqué paru dans la presse au sujet de la non-participation de la Musique Municipale à la 14e Fête Fédérale de gymnastique.

Désireux de mettre au point cet incident, il tient à déclarer qu'une démarche officieuse, avec fixation de la gratification allouée, fut faite par M. Charles Wattinne, président de la Commission des fêtes, en vue d'obtenir le concours de notre harmonie municipale.

Les représentants, ainsi pressentis, regrettèrent ne pouvoir accepter étant de service ce jour-là pour un concert public. Devant cette impossibilité, le Comité organisateur n'a pas cru devoir adresser une demande officielle à l'Administration municipale, en vue de reporter ce concert.

Le Comité, désireux d'éviter toute polémique, espère que ces explications clôtureront cet incident.

POUR LES TERRITORIAUX ET RESERVISTES DES CLASSES 1905, 1906, 1907 et 1908. — En exécution de l'article 31 de la loi du 21 mars 1905, les territoriaux et réservistes des classes 1905, 1906, 1907 et 1908 inclus des communes de Bondues, Neuville, Mouvaux et Tourcoing, sont invités, sous peine de sanctions disciplinaires, à se présenter d'urgence et dans les 24 heures à la gendarmerie de Tourcoing, porteurs de leurs pièces militaires, pour y recevoir un fascicule de mobilisation.

MAISON LEQUENNE, 9, RUE DE LILLE: Beurre extra fin 11.00. Beurre ½ sel 9.50. Lapins à la gelée, article de choix, la boîte de 1 kilo 6.50. Conserves de viande et de légumes. Prix exceptionnels. Spécialité de cafés torréfiés recommandés depuis 7.40 le kilo. Œufs frais. Fromages. Vins. Liqueurs. 78008d

La maison ne vend que des produits de 1er choix.

UNE AMELIORATION AU SERVICE DE LA LIGNE DE TRAMWAY DU PIED-DE-BŒUF AU PASSAGE A NIVEAU DU TILLEUL. — La Compagnie des tramways de Roubaix et de Tourcoing nous communique la modification suivante à l'horaire de la ligne du Pied-de-Bœuf au passage à niveau du Tilleul:

A partir du 1er juillet l'horaire de la ligne du Pied-de-Bœuf au P.N. du Tilleul, sera fixé de la façon suivante:

Grand'Place de Tourcoing pour le Pied-de-Bœuf: premiers départs, 6 h. 00, 6 h. 10 et 6 h. 25.

P.N. du Tilleul pour le Pied-de-Bœuf, de 15 en 15 minutes, de 6 h. 35 à 21 h. 05.

Pied-de-Bœuf pour le P.N. du Tilleul, de 15 en 15 minutes, de 6 h. 15 à 20 h. 45.

Derniers départs du Pied-de-Bœuf pour la Grand'Place de Tourcoing, 21 h., 21 h. 15, 21 h. 30.

Le service qui se fait actuellement avec 2 voitures sera fait dorénavant avec 3 voitures.

RECLAME. — Eau de Cologne supérieure 70 degrés, le litre 15.25; le ½ litre 8.25. Vente au poids de parfums supérieurs concentrés: Origan, Dear Kiss, Violette, Œillet, Jasmin, etc., les 10 gr., 3 francs. Droguerie Reynaud, 45, rue Saint-Jacques, Tourcoing. 77821

A L'ASSOCIATION MUTUELLE DES MEDAILLES D'HONNEUR ET DU TRAVAIL (Siège 50, rue du Château). — Une réunion aura lieu le dimanche 3 juillet prochain, à 4 heures du soir, à la « Nouvelle Aventure », 50, rue du Château, sous la présidence de M. E. Masurel, président d'honneur, assisté de M. Jung, vice-président d'honneur, et du Conseil d'administration. Ordre du jour:

1. Paiement des cotisations; 2. Causerie sur la Mutualité par M. Louis Plouvier; 3. Communications diverses; 4. Tombola. — Réunion de Commission à 3 h.

DERNIÈRE HEURE

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS A LA CHAMBRE

A la Commission des Régions Libérées

Paris, 29 juin. — La Commission des Régions Libérées a entendu, cet après-midi, M. Loucheur, qui l'a entretenu du projet de règlement des dommages de guerre. Le ministre des Régions Libérées a préconisé le règlement des dommages immobiliers par un certain nombre d'annuités; celles-ci seraient [illegible] par la remise de titres négociables.

A la Commission des Finances

La Commission des Finances a décidé d'entendre le Président du Conseil sur les crédits pour la Syrie et la Cilicie, qui doivent être votés avant la clôture de la session. Le ministre de la guerre sera également entendu sur cette question.

Puis, la Commission a adopté plusieurs motions. Elle compte sur le gouvernement pour qu'aucune des sanctions militaires et économiques prises à l'égard de l'Allemagne ne soit suspendue avant l'exécution intégrale des obligations en vue desquelles elles ont été appliquées. Elle attire à nouveau l'attention du gouvernement sur la [illegible] d'un prompt règlement de la question silésienne. Elle estime que le refus opposé à l'arbitrage des alliés par le gouvernement hellénique, implique le retrait de toute aide financière et militaire à la Grèce.

Au Groupement des Intérêts économiques de la Presse française

Paris, 29 juin. — Le groupement des intérêts économiques de la presse française communique la note suivante:

Tous les journaux de Paris et de province paraissant régulièrement, mais sans aucune distinction, sont convoqués en assemblée générale, le mardi 5 juillet, à 9 h. 30, salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris.

LE PRIX DU PAIN

Paris, 29 juin. — Bien que les droits de douane sur le blé soient portés de 7 à 14 fr., M. Lefebvre du Prey, ministre de l'Agriculture, croit cependant à la baisse du prix du pain.

Un journaliste parisien a fait remarquer au ministère que les blés d'Amérique, livrables port français fin juillet, étant actuellement vendus à 78 francs le quintal, si on y ajoute 14 fr. de droits de douane et 5 fr. de frais divers, le prix du quintal de blé exotique revenant ainsi fin juillet à 97 fr., ce n'est pas la baisse.

Il fut répondu que le ministre pense que les cours actuels des blés exotiques sont faussés précisément pour faire pression sur les gouvernements acheteurs et les engager à ne pas hausser les droits de douane.

Le ministre croit qu'une baisse se produira sur les cours du blé à l'étranger, dès que le gouvernement français aura officiellement fixé la taxe douanière. Les cours s'établiront alors entre 70 et 80 fr., prix suffisamment rémunérateur pour les cultivateurs, et qui permettra d'abaisser le prix du pain à 0.90 dans les départements et 1 fr. à Paris, dès le mois de septembre.

M. Lefebvre du Prey, en réclamant l'augmentation des droits de douane, prend toute la responsabilité du prix du pain, cet hiver.

Les jugements des officiers allemands criminels

Le procès du général Stenger

Leipzig, 29 juin. — Le procès qui commence ce matin est celui du général de division en retraite Karl Stenger et du major en retraite Crusius.

L'accusation reproche au général Stenger d'avoir donné l'ordre, en août 1914, de tirer sur tous les Français blessés qui étaient sur le champ de bataille, ainsi que sur les soldats français faits prisonniers.

Un dépôt de munitions allemandes saute près de Metz

Metz, 29 juin. — Cet après-midi à 14 h. 30, une explosion considérable s'est produite dans un dépôt de munitions allemandes se trouvant dans le bois de Crépy, à une dizaine de kilomètres au sud de Metz, non loin de la localité de Peltre. Immédiatement le feu s'est communiqué à la forêt et les explosions ont continué.

Depuis quelque temps déjà, il était question de détruire sur place ces munitions armées, abandonnées par les Allemands. L'alarme a été donnée immédiatement à une compagnie du génie de Metz et aux pompiers de cette ville pour localiser le sinistre.

Le maréchal Foch a failli être victime d'un accident d'auto

Paris, 29 juin. — Cet après-midi, vers trois heures, à l'angle du faubourg Saint-Honoré et de la rue Royale, deux automobiles dont l'une militaire était occupée par le maréchal Foch se sont heurtées.

Il n'y a eu aucun accident de personne; les deux voitures ont été légèrement détériorées.

LA CATASTROPHE DE BEAUCOURT - HAMEL

Deux Roubaisiens se sont distingués parmi les sauveteurs

Parmi les personnes qui se trouvaient dans les premiers wagons du train, nombreuses furent celles qui se portèrent avec dévouement auprès des blessés.

Deux étudiants des Facultés Catholiques de Lille, M. l'abbé Fernand Duquenne et M. Jean Plat, tous deux de Roubaix, qui se rendaient à Paris pour se présenter à l'examen de licence ès-lettres, se dépensèrent sans compter auprès des malheureuses victimes qui leur surent gré de cet empressement à les soigner et à apporter des adoucissements à leurs souffrances.

COURTES DÉPÊCHES

— A la suite de l'assemblée générale des actionnaires de la Société Centrale des Banques de province, le directeur actuel, M. Senkiewitz, a déposé une plainte à la section financière du Parquet, contre les anciens directeurs de la Société, MM. de Chaunac et Parson.

— Le gouvernement de l'Etat bavarois a décrété la dissolution des gardes civiques à l'intérieur de l'Etat libre de Bavière.

— Les conversations entre experts franco-allemands ont continué mercredi, à Paris. M. Loucheur y assistait. Elles ont porté plus spécialement sur la question des matériaux que l'Allemagne pourrait fournir à la France et des prix auxquels elle les ferait payer.

— Le prince Hirohito est rentré hier soir à Paris, revenant du front français qu'il a visité entre Albert et Montdidier, en compagnie du maréchal Franchet d'Espérey.

— M. Marin, républicain radical, a été élu président du Conseil général de la Seine.

— Alphonse Ernette, 25 ans, domicilié à Saint-Dizier, inculpé d'assassinat et de vol qualifié, a été condamné à mort aux assises de la Haute-Marne.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 29 juin. — Ventes, 6.000; importations, 13.210; américain, hausse, 13; brésilien, hausse, 12; égyptien, inchangé.

Clôture. — Juin, 7.73; juillet, 7.78; août, 7.91; septembre, 8.03; octobre, 8.10; novembre, 8.16; décembre, 8.27; janvier, 8.41; février, 8.46; mars, 8.53; avril, 8.56; mai, 8.60.

Sakellaridis. — Juin, 13.80; juillet, 13.80; août, 14.00; septembre, 14.15; octobre, 14.30; novembre, 14.20; décembre, 14.25; janvier, 14.30; autres mois, incotés.

New-York, 11 heures. — Juillet, 11.58; octobre, 12.29; décembre, 12.73; janvier, 12.83.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

LA FEMME ASSASSIN DE CAPPELLEBROUCK

L'ARRESTATION DE KIECKEN

A la suite de la déposition de Mme Greenbank, entendue par M. Dutilleul, juge d'instruction, et de la découverte du cadavre de Mahieux, les plus graves soupçons pesaient sur le fils de la meurtrière. Les gendarmes vinrent le trouver, munis d'un mandat d'arrêt, à Looberghe. Pressé de questions, Kiecken reconnut avoir aidé sa mère à enlever le cadavre qu'elle avait enterré le 6 juillet 1920 dans son jardin à Cappellebrouck. Il indiqua même l'endroit où il avait transporté et dissimulé le corps qui fut retrouvé par les gendarmes sous un saule à proximité de la ferme des beaux-parents de Kiecken.

Les débris du cadavre ont été examinés par M. le docteur Lefebvre, médecin-légiste, qui a pratiqué l'autopsie. La mort a dû être provoquée par une balle tirée de haut en bas, à bout portant, et qui fit éclater la boîte crânienne, traversée de part en part.

Le Parquet, représenté par MM. Bouet, procureur, et Dutilleul, juge d'instruction, a procédé à d'émouvantes confrontations et successivement mis en présence du cadavre informe, [illegible] Cedron, son fils Jules Kiecker et le domestique de la ferme, Joseph Vandenabelle. Ce dernier a renouvelé ses protestations d'innocence. Quant à Kiecken, il prétend que son rôle s'est borné à faire disparaître du jardin le cadavre d'Alphonse Mahieux.